

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois " 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourrou
Tout Nivelles périron.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

AVIS.

Nous prévenons nos lecteurs dont l'abonnement semestriel expire le 1^{er} avril prochain que le journal continuera à leur être servi le dimanche suivant.

Ceux d'entr'eux qui désireraient résilier leur abonnement sont priés de nous renvoyer le numéro ; une quittance de fr. 1,30 sera adressée aux autres.

L'Acrot commence aujourd'hui la publication hebdomadaire de la biographie de Nivellois remarquables.

Plus de quinze de nos concitoyens nous ont autorisés dès à présent à les faire figurer dans notre galerie contemporaine ; nous prions ceux de nos lecteurs qui croiraient avoir des titres suffisants à la même distinction, de se faire inscrire sans retard au bureau du journal.

M. CLÉMENT GILSON.

Il y a un an, M. Clément Gilson était l'objet d'une manifestation grandiose à laquelle prirent part un grand nombre de sociétés qui avaient figuré à la cavalcade de la Mi-Carême.

A l'occasion de l'anniversaire de cette solennité, l'Acrot présente aujourd'hui à ses lecteurs la biographie de ce Nivellois que tous ces concitoyens connaissent.

Cette célébrité, il l'a acquise en se prodiguant partout : il n'est pas une fête nivelloise où l'on ne voie apparaître sa longue et effilée personne. M. Clément, que dans l'intimité on connaît mieux sous le diminutif familier de *Ment-ment*, est Président de la Société la *Jeune Garde Dramatique*, dont il est l'âme ; à lui reviennent les rôles principaux et surtout les rôles gais, car il sait les remplir avec une verve que rien n'arrête : si la mémoire lui fait un instant défaut, il sait toujours remplacer le texte par une heureuse improvisation, comme il réussit aussi toujours à repêcher ceux qui s'égarèrent dans leur rôle. On l'a surtout applaudi dans *La consigne est de ronfler*, où il remplissait le rôle de *Landremole*.

On l'a vu dans toutes les cavalcades : c'était lui qui dirigeait les petits chinois accompagnant *Largayon* lors de sa première sortie.

À la cavalcade organisée au profit des parents des victimes de Quaregnon, il représenta la *pâtisserie Nivelloise* et l'année dernière, il fut Président du Comité organisateur. Cette qualité ne l'empêcha pas de se mêler au cortège où on l'a admiré comme Roi de toutes les Espagnes. Un collier formé avec toutes les pièces n'ayant plus cours, trouvées dans les troncs, lui a été offert à cette occasion et restera pour lui et pour sa famille un beau et glorieux souvenir.

Il a fait partie autrefois des Sociétés de Fanfares et d'Harmonie, et il est excellent musicien, bien que l'instrument qu'il avait choisi (le piston) ne fût nullement en rapport avec sa taille de près de 1^m90. Il fut pour ces sociétés une précieuse recrue et en devint bientôt le boute-en-train.

On l'a vu à Dinant, où il avait accompagné l'Harmonie, faire accourir toute la population autour d'une voiture dans laquelle il débitait un boniment de dentiste. A Gembloux, on le

vit, tout de noir habillé, remplacer un ma-nœuvre de maçon et un créateur public.

Son activité ne connaît pas de bornes : il est serrurier-poëlier et entrepreneur de fêtes publiques ; il dirige un magasin de quincaillerie et vient d'ajouter à son commerce les tabacs et cigares ; la Société financière *La Quinquennale* l'a nommé administrateur-commissaire et la ville de Nivelles lui a confié la charge honorable et délicate d'artificier officiel. C'est en exerçant ces dernières fonctions qu'il faillit un beau soir être complètement défiguré : lors du feu d'artifice qui a été tiré à l'occasion de la visite du Roi en 1887, les batteries de quarante canons du bouquet final éclatèrent subitement, et la poudre a laissé sur sa figure de nombreuses traces bleues.

M. Clément Gilson est l'auteur de la restauration de la maison des *neuf boulets* (1) qu'il habite : nous laissons à nos lecteurs le soin de juger avec quel goût artistique cette restauration a été effectuée.

Nous devons nous arrêter, quoique cette notice biographique soit loin d'être complète ; cependant nous croyons en avoir assez dit pour justifier l'Acrot de commencer par M. Clément Gilson sa *Galerie contemporaine des Nivellois remarquables*.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs qu'un superbe portrait de M. Gilson sera joint à l'Acrot de dimanche prochain.

Les Cabaretiers.

Dans notre dernier numéro, nous avons exposé les différentes causes qui ont le plus contribué à la disparition du jeu de ballé. Il en est une cependant dont nous n'avons pas parlé parce que, nous semblait-il, elle méritait l'honneur d'une mention spéciale.

Qui croirait que la suppression de ce jeu populaire a été demandée par ceux-là même qui ont tout intérêt à voir les fêtes se succéder, nombreuses et fréquentes ?

Les cabaretiers, nous assure-t-on, ont pétitionné contre l'organisation des concours de jeu de ballé, qui leur faisait, d'après eux, un tort considérable ! Le public, en suivant avec intérêt ces luttes prolongées, n'allait pas chez eux et voilà pourquoi ils ont poursuivi et malheureusement obtenu la disparition du jeu de ballé.

Ce n'est pas seulement en cette circonstance que certains cabaretiers se sont montrés singulièrement exigeants : lorsque la famille Delaux ou d'autres troupes dramatiques demandèrent l'autorisation de donner pendant l'hiver des représentations au Waux-Hall, vite ils ont encore pétitionné pour que cette autorisation leur fût refusée. Ne les a-t-on pas vu réclamer aussi contre les concerts que l'on donnait trop fréquemment, en été, au Parc de la Dodaine et trop peu souvent sur la Grand Place, faisant valoir que de cette façon on écartait le public de la ville ?

Ils ne veulent pas comprendre que le public des représentations dramatiques ou des autres fêtes de ce genre n'est pas le même que celui qui forme la majorité de leur clientèle. Ils perdent de vue que ces fêtes mettent en circulation une foule nombreuse et qu'ils doivent

nécessairement profiter du mouvement qu'elles produisent.

Les rivalités de quartier à quartier ont souvent aussi fait avorter l'organisation de fêtes ; on vient chaque fois se heurter à des cabaretiers qui trouvent qu'on favorise l'un au détriment de l'autre.

Ils semblent vouloir tout accaparer et ils paraissent croire, en vérité, qu'eux seuls doivent vivre et qu'eux seuls doivent voir leurs affaires prospérer, dût la ville être privée des fêtes auxquelles des familles entières peuvent prendre part.

Cette situation est vraiment regrettable et il serait à désirer qu'on tint moins souvent compte des doléances des cabaretiers. Mais nous doutons qu'il en puisse jamais être ainsi, ces Messieurs formant un groupe important d'électeurs, que le parti au pouvoir, quel qu'il soit, tient toujours à ménager. CLIPOTIA.

Boîte du Journal.

Monsieur le Directeur,

Ci-contre un pince-nez trouvé au bal des pères le dimanche du grand feu.

Je gage qu'il a été perdu par un honorable chasseur de notre ville qui, à l'œil nu, n'a pu distinguer le sexe d'un séduisant — gibier — qu'il s'ingéniait à apprivoiser dans l'enivrant atmosphère du buffet.

Il n'y a heureusement eu qu'une victime.

Je vous salue, Monsieur, bien sincèrement.

Un abonné.

Nous tenons le pince-nez à la disposition du... chasseur.

Chaque année, le carnaval nous apporte un refrain nouveau : nous avons eu le P'tit bleu, à l'ognon, et bien d'autres encore ; celui de cette année m'a beaucoup intrigué d'abord et maintenant que j'en ai compris le sens, je le trouve plein d'actualité.

En effet, lorsqu'au premier dimanche du carnaval, les masques ont vu, placardé sur les murs de la ville, l'avis annonçant l'adjudication pour la construction de l'abattoir fixée au 4 Mars, ils se sont mis à chanter :

I d'ara co woie woie woie woie (bis)

I d'ara co, des pu haut qué s' t' ila.

Au Mardi-Gras, un second placard, placé au-dessus du premier, remettant l'adjudication au 11 Mars, ils reprirent de plus belle :

I d'ara co woie woie woie woie (bis)

I d'ara co, des pu haut qué s' t' ila.

et ils n'avaient pas tort. Le dimanche suivant, un troisième avis ayant annulé les deux autres et remis l'affaire au 25 mars, ils recommencèrent en chœur :

I d'avou co woie woie woie woie (bis)

I d'avou co, des pu haut qué s' t' ila.

Cette fois « i n' dara pus » et l'on a de nouveau donné raison au proverbe : Au twézième coup, on vvé les maisses. » Un acheteur au numéro.

A DROITE ET A GAUCHE.

Il existe à Nivelles une petite république dont beaucoup ignorent certainement l'existence ; elle comprend le hameau des maisons appartenant à la Métallurgique et les autres habitations de la chaussée de Hal situées au delà du passage à niveau du chemin de fer.

Demain lundi, auront lieu les élections pour la

(1) Prononcez-nief bouletttes.

nomination des administrateurs. Voici la convocation qui a été remise aux trente quatre électeurs :

ELECTION DE L'HAMIA.

MONSIEUR,

Vous êtes invité à assister à l'assemblée qui aura lieu le lundi 1^{er} Avril 1889, à 2 heures et demie, chez Monsieur Moers, Oscar, chaussée de Hal, à l'effet de procéder à l'élection :

- 1^o D'un mayeur,
- 2^o De deux échevins,
- 3^o D'un garde-champêtre,

Le mayeur provisoire,

ANTOINE LALLIEUX,

cultivateur, ancien échevin du f^o de Mons.

Les candidats proposés sont :

MM. Antoine Lallieux, mayeur;
Engelbert Vandendorgh, échevin;
Maximilien Gilbert, échevin;
Barthélémy Lannoy, garde champêtre;

Ces candidats ont de grandes chances de succès: ils ont promis de faire tous leurs efforts pour organiser à la belle saison une fête splendide avec concert, bal champêtre, etc., et pour en arriver à ne plus confondre la fête de la chaussée de Hal avec celle de la rue de Soignies.

Voilà donc une nouvelle kermesse de rue en perspective.

C'est demain matin que sera affichée à l'Hôtel-de-ville, conformément aux prescriptions de la loi sur la matière, la liste des candidats qui ont subi avec succès l'examen de capacité électorale.

Dimanche dernier, a eu lieu au Waux-Hall la distribution des récompenses accordées par la province aux élèves des écoles du canton qui se sont distingués au concours de l'enseignement primaire.

Une foule nombreuse y assistait. La société d'Harmonie prêtait son concours à cette cérémonie et nous a fait entendre quelques morceaux qui ont été fort applaudis.

Cette fête scolaire était présidée par M. Lacourt, député permanent, qui avait à ses côtés MM. les conseillers provinciaux du canton.

Avant la remise des récompenses, M. Lacourt, dans un discours souvent interrompu par les applaudissements, a montré les bienfaits de l'éducation populaire; il a cité l'exemple de l'Amérique qui dépense des sommes énormes pour le développement de l'instruction. Il a ensuite félicité les membres du corps enseignant qui ont tant contribué aux succès de leurs élèves.

Après ce discours, a commencé l'appel des lauréats;

parmi ces derniers nous sommes heureux de citer les élèves suivants des écoles de notre ville :

Premiers prix : Baude, Siméon; Froment, Albert; Dufond, Jules; Mondy, Victor; Herman, Joseph; Warlus, Emile; Danheux, Charles; Remy, René; Huet, Léon; Vanhove, Adolphe; Lejeune, Max.

Deuxièmes prix : Warlus, Léon; Verraleweck, François; Delgleize, Albert; Wilmet, Narcisse; Dessart, Jules; Hanne, Edgard; Deppe, Albert; Daue, Valère.

Troisièmes prix : Colette, Désiré; Hautain, Louis; Delvaile, Léon; Dery, Ernest.

Les élèves de l'école adoptée qui se sont distingués sont : MM. Pietquin, Léopold; Gillard, Arthur; Piroux, Louis; Cloquet, Ferdinand; Temperman, Morio; Deligne, Victor; Denuit Georges; Michel, Jean-B^{te}; Denne, Ernest; Tamigneau, Firmin; Peeters, Edouard; Delalieux, Ernest; Dusausoy, Emile et Vancranenbrouck, Albert.

Mardi dernier, MM. Lagasse, Bovie et Maillet, ingénieurs en chef, directeurs des ponts et chaussées, ainsi que M. Lefebvre, ingénieur à la même administration, sont venus explorer la vallée de la Thines, en vue des études pour la construction de l'embranchement de canal.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus, M. Maillet adressera incessamment son rapport à M. le ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics.

Nous espérons que cette fois le projet est entré dans une voie pratique et que nous pourrions voir bientôt mettre la main à l'œuvre.

Les examens de capacité électorale ont beaucoup défrayé les conversations, cette semaine. Il paraît que certains candidats ont fait des réponses renversantes.

Un Nivellois pur sang, auquel on demandait de citer quelques monuments et travaux publics entrepris sous les règnes de Léopold I^{er} et de Léopold II, a bravement répondu :

L'Eglise de Sainte Gédru et la neuve Eglise du Saint Sépluc sur le Cura!

Un autre a donné pour bornes à la Belgique : Anvers, Tournay, Charleroi et Liège.

Un troisième s'est contenté de tracer un rond au milieu duquel il a écrit : *Belgique* et qu'il a entouré des lettres N, E, S, O.

On en cite même un (faut-il être Aclo!) qui, invité à citer cinq Belges qui se sont distingués dans les Lettres, les Sciences et les Arts depuis 1830, a donné

Avéz put-ette couneur Batisse du Gros, in bazou qu'vo li arl tout fer acwère? C'astou in bou' lieu pou ça, acore qu'il stou n' miette simplot (qué l' bon Dieu l' mette dins s' poche!)...

— Réquiescat in pécée pou s' n' âme, dist-i' Twene, si no l'avons bi' couneur? mais tertous l' counichin' comme in mauvais liard, éié pou s' lourdeur on dé parfou comme dé l'estwelle à queue. Il est mourt l'année qué les patates, ont manq'f, même qu'on d'sou qu' c'astout pou ça qu'il s'avou chagriné.

Eh bi, dist-i' Bert, c'astout du temps qu'il n'avout co pou d' tchémin d' fier pou d'aller à Bruxelles; i' vo follout parti à l' piquette du d'jou pou arriver su l' coup d'onze heures.

Donc qué m' Batissé devout d'aller quer saquants marchandises pou r'monter n' miette es boutique, vu qué l' fiesse approchout.

C'astout tout in affaire qué d' daller à Bruxelles dé c' temps là éié ça comptout d'jà pou in long vwéiateche.

Trinette, es' feumme, s'avout l'évê d'vant l' d'jou (on stout su l'in du s'etemb') pou li fer s' caféu, li apprestre s' tchémise, li brouchter ses loques des dimanches, li cûr quéq's ieus durs éié n' carbounade avé deux twé grossés tartines. — Ça s' comprind : l'temps dé d'meurer à Bruxelles n'astout ni d'trop long qué pou d'aller co l'piert' à l'auberche.

Quant tout a ieu sté presse, elle a crié après pou l'rinvéi (i' stout co bi' n'miette pania): « Allons, Batisse, desquindez! v'nez vo r'laver, vo trouvezrez in saia à l' cave avé d' l'eau du pusse. Habie, l' déjûné est d'jà presse ».

les noms des Nivellois ayant obtenu une distinction au grand concours de 1888.

Qui donc disait que les chemins de fer avaient fait disparaître l'esprit de clocher?

Nous lieons dans la Chronique :

Le nouveau palais de justice de Nivelles n'attendra pas aussi longtemps que celui de Bruxelles les statues qui doivent contribuer à l'ornementation du monument.

Deux nouvelles maquettes viennent d'être soumises à l'examen de M. le gouverneur de la province et des membres de la députation permanente, en attendant que la commission des monuments soit appelée à prononcer sur leur acceptation.

Ces maquettes étaient présentées par les sculpteurs Desenfans et Dillens.

M. Desenfans a été chargé de représenter la Justice. Le personnage, quoique allégorique, est en quelque sorte devenu un type classique : une femme, debout, bien drapée, tenant le glaive d'une main et la balance de l'autre. L'ébauche de M. Desenfans a paru particulièrement réussie aux autorités de la province.

M. Dillens a présenté la maquette de la statue de Jean de Nivelles, le personnage légendaire. L'artiste nous montre son héros sous les traits d'un guerrier armé de pied en cap et s'appuyant du bras sur un écusson à ses armes. Le chien est entre les jambes du guerrier, et il lève la patte d'un geste insultant pour l'écusson. L'artiste a imaginé cette attitude pour indiquer le mauvais caractère du chien, son indiscipline et son manque absolu de respect pour son maître, dont il souille effrontément l'écusson.

La députation permanente a paru approuver ce caprice de l'artiste, et les deux maquettes, comme nous venons de le dire, ont été renvoyées à l'examen de la commission des monuments.

Que vient faire dans tout ceci ce chien irrespectueux? Que vient même y faire un chien quelconque?

M. Dillens semble ignorer que Jean de Nivelles a été traité de chien par son père et qu'il est lui-même « le chien de Jean de Nivelles qui s'enfuit quand on l'appelle. » Nous aimons à croire que la commission des monuments redressera cette erreur.

N'avwér ni cu ni tiesse.

LITTÉRALEMENT : N'avoir ni cul ni tête.

Se dit d'un discours déceusé, d'une chose mal faite; d'une affaire mal conduite.

Ex. (Mons). Si j' n'avais rié à dire ej' vos imberlificotrois avet n' ribanbell' dé quîes qui n'ont ni cu ni tiette.

(MOUTRIEUX. Des nouveaux cont' dé quîés. 1850.)

CONTE.

N'avoir ni cui ni tête est un dicton connu, Fort usité, soit qu'on badine,

Quand il a ieu sté habii et qu'il a ieu strauné ses twé quat' tartines :

— Avé ça su vo-n-âme dé conscieince, dist-elle es feumme, vo pavez d'aller cont' el vint d' b'fche.

— Oi, dist-i' Batisse... allons, à c' te heure i no' faura no dire à r'vwèr... à tantout...

Et il i a d'né deux gros betch' à pinchettes qué s'feumme li a rindu bi-n-intindu.

Avéz tout ça qu' vo faut? dist-elle, en' roublii r'f' Avéz vos liards? Allons, bou vwéiateche, au nûr' vo salatte vo rattindra.

El d'jou couminchou d'jà à piqui à çu qu' Batisse arrivou au posse; doulà il a tcheu avé n'binde dé crapes qui ont d'jà couminché à l' fer inmarvoï :

— Quéé nouvelle bon, Batisse? D'allez à Bruxelles? qué l'binde li a d'mandé; v' v'zé avé nous adon... bi, vo n'dites ri! vo stez tout chouse... n'astez ni malat' hein?

— l' m'chenne qué vo n'avez ni vos couleurs dé toudi, dist-i' iun. Avant vos avi in visatche comme en' grinche et à c' te heure vos avez tout l'air d'in pun d' verdia.

— l' m'chenne tout l'même, dist-i' Batisse, qué d'jé n' sù ni à l'habitude.

Quand l' diligence a ieu arrêté à Lélou, ça a co sté l'même :

— Bonne Notré Dame! dist-elle el feumme du cabaret in li siervant pou deux liards, vo m'chenne bien vert, Monsieur Batisse : n'astez ni malat' hein?

A Waterloo c'astout lé r'lai; l' feumme dé l'auberche qui l'couminchou dit tout d'suite in l' viant :

In vâdant leu pinte.

— Aie ia iaie!

— Qu'avez, hon, Châles?

— Em' n' agasse em' din fait co bi! A m' chennance, nos arons co du cand'g'mint d' temps.

— Woye tout d' même, dist-i' Tor, v'la dj' heures qui tapont éié c'est co bi' n' à l' pieuf!

— C'est in affaire! dist-i' Bert; tout l' monde es plaint toudi. Sâri bi dé trouver iun qui n'a ni à dire pou ci ou pou là? lun c'est s' djambe, ou bi s' tiesse, ou bi s' estoumaque; in aut' c'est ses évalgies ou bi s' demi-graine, ou bi s' rhumatisme. A vrai dire, i' n'a persône à s' n' aiche.

— Woye c'est d'ainsi, dist-i' Luis, éié l' cien qui n' s' plaint ni dé s' santé, c'est dins s' dallatche qu'il a n' saqué qui brotchie.

— l' d'a tant étou, dist-i' Tor, qui s' plaindout éié qui n'ont ni motif; i' s' cwéiont toudi malat' éié avé ça vo les vii bwère comme des tchausses éié mindgi comme des léups. Bah! c'est tous ploumich' qu'ont mau leu malat'; s'il a n' petite plaque dins l'air, t't aussi rié l' cwéiont qu'il l'ont attrapé; ou bi s'i' sont n' miette pu bièm' in d'jou qu' l'aut' i' leu m'tont à leu lit éié c'est pou suci in moncha d' drogues.

— Ça est d'jusse, ça, Tor, dist-i' Bert, éié par rapport à ça, djé m' va vo d'in raconter ieune!... Dévant d' couminch'f, Thérèse, rimplich' m' canette, s'i' vous platt.

Soit qu'on cède à l'humeur chagrine;
J'en ai retrouvé l'origine
Dans un livre assez saugreuu.

Jadis un comte de Tuffière,
La tête haute et la démarche fière,
Très-occupé de ses yeux,
Croyant éblouir tous les yeux,
Étalait sa magnificence;
Puis, comme un parvenu, parlait de ses châteaux
Et du respect qu'à ses vassaux
Inspirait toujours sa présence.
Nul près de moi, dit-il, n'oserait concevoir
L'insolent projet de s'asseoir,
De se couvrir, tant de la bienséance,
Chacun observe le devoir.
Maître Lubin, témoin de la harangue,
Sur sa chaise se balançant
Et sous son feutre s'abritant,
S'écria sans tourner sa langue,
Mais d'un ton quelque peu railleur:
« Eh quoi, vraiment, c'est par trop bête;
» Si je vous comprends, monseigneur,
« Ces gens n'ont donc ni cul ni tête. »

(Dictionnaire des spots ou proverbes wallons par

Joseph DEJARDIN, p. 172.)

SEUL.

J'ai vu dans la forêt un magnifique chêne.
Dans l'herbe autour de lui des gars formaient la chaîne;
Et, cachant à mes yeux leurs amours et leurs nids,
Les oiseaux gazouillaient dans ces rameaux bénis;
En bas les cris charmants, en haut les notes franches;
Fièrement vers le ciel l'arbre portait ses branches,
Comme un père, joyeux, soulève son enfant:
Ce chêne semblait être un poème vivant.

Mais un nuage sombre a suspendu la fête.
Le vent dans le feuillage annonce la tempête;
Les oiseaux sont muets; enfants, grands et petits,
Sont tremblants, près de là, sous un orme blottis;
Il pleut, le ciel est noir, l'éclair brille et la foudre
De l'arbre merveilleux met les branches en poudre...
Et moi je contemplais, en ce lieu désolé,
Majestueux encor, le chêne mutilé.

Dans l'épreuve fatale où le destin nous mène,
Lorsqu'on se sent en proie à la souffrance humaine,
Que, sans cesse frappé, fils, époux, père, aïeul,
Vieillard, à son foyer on se voit triste et seul,
Il faut au deuil immense un immense courage!
Je sais un grand penseur resté seul sous l'orage:
A la lutte, depuis, s'il n'a pas dit adieu,
Apoêtre du progrès, c'est qu'il espère en Dieu!

Car il est des moments de détresse profonde
Où l'on n'ose plus croire au bonheur en ce monde,
Où l'espoir le plus cher s'envole pour toujours,
On se sent oppressé sous le poids de ses jours;

— Bi quée nouvelle, hon, Batisse? Il à n'baie qué vo n'avez passé par ci; mais vo stez bien candgi despu! qu'avez, hon? vo stez tout verdauss'!

— On m'ê d'it tout d'même, dist-i' Batisse; d'jê n'sais ni çu qu' d'jai d'su l'dos.

— Hazard, dist-elle el feumme, qué vo d'allez consulter à Brusselles?

— Non fait, dist-i' Batisse; ça m'a pris despu qué d'su in voie, mais d'jê n'dirai ni pus long, d'jê m'va raller su Nivelles, éié au grandissime galop et co; d'jê n' ti ni à d'aller m'esposer su l'étranger quand on n'est ni bi' potrant.

Là d'sus, m' Batisse a paî s' compte éié il a r'vénu à l' pleine dorébus. In arrivant à s' maiso, l'luche astou à serre éié il a intré t'apsace qué s'feumme a sté tout estoumaquée de d'jê l' r'vir si rade.

— Eh bi, Batisse, astez d'ja r'vénu? Qu'avez, hon m'fi? Vos avez in visatche comme in interr'mint d'sept heures?

— D'jê n' sais ni çu qu' d'jai, dist-i' Batisse in s'aspoiant à l' dresse.

— Astez cwéchi, m'fi? vo m' saischit tout.

— D'jê m' sins tout capote; allez rammint mett' t'chauffer l'brouchpote... d'jê n'va su m' païasse... D'jê n' sais pus hotte!... Qu'est-c' qu'on dirout bi qui m' pind d'su l' tiessé? ... Waitt, Trinette, comme d'jê su vert...

— Cré biessé, dist-elle adon, vo stez vert, d'jê l' cwé bif Vo vos avez abusé d'saia au matin éié vo vos avez r'lavé avé l'ieau des spinasses; d'jê l'ai bi vu au bria-chaudatche qu'il avou à l'intour de ç' saia-là!

M. DU COUR R'NAUD.

Où rien des biens perdus ne peut combler le vide;
Où, malgré soi, l'on pense au hideux suicide;
Où l'on se frapperait, si l'on ne croyait pas
Qu'on retrouve là-haut ceux qu'on perd ici-bas. 1875.
Antoine CLESSE.

Éphémérides nivelloises.

24 Mars 650. — Pepin de Landen autorise la construction de la ville de Nivelles; l'endroit où cette ville est bâtie étant couvert alors d'épaisses forêts, les premiers Nivellois abattent les arbres sur un rayon de cinq cents mètres et mettent en adjudication la construction des maisons qui doivent former le noyau de la nouvelle ville.

25 Mars 1499. — On pose des rails dans le souterrain allant de la Collégiale à Sainte-Anne, afin d'organiser des trains pour sauver la population de la ville menacée d'un siège.

26 Mars 1600. — Un bolide énorme tombe dans la prairie nommée *Pré à franes* et creuse un trou profond de cinquante mètres; pour le combler on doit prendre une grande quantité de terre dans les prairies de Rognon, où se trouve encore aujourd'hui une profonde vallée.

27 Mars 1111. — La ville est cernée par une bande nombreuse de loups venus des forêts voisines. On ferme les portes, les habitants se placent sur les remparts et pêchent les loups affamés au moyen de cordes armées de hameçons auxquels sont accrochés d'énormes morceaux de *fassi*.

28 Mars 1810. — Il naît à Nivelles un enfant à deux têtes et à quatre jambes; à l'âge de trois ans, on l'expose pendant plusieurs jours dans la salle des mariages où il est atteint d'une grave maladie qui l'emporte bientôt.

29 Mars 1860. — Les cabaretiers, les marchands de lait et autres commerçants s'assemblent au Waux-Hall et décident de ne plus livrer au public des denrées falsifiées; les pintes contiendront exactement un demi litre, le lait ne sera plus baptisé, etc.

Nous ignorons pour quelle cause ces excellentes résolutions n'ont pas été mises en pratique.

30 Mars 1800. — On organise un grand ballet sur la place Saint-Paul; succès colossal pour les danseurs; à la fin du ballet, le maître de danse fait un saut si énorme qu'il reste cinq minutes dans l'espace. Nous doutons fort que le directeur de la Société de danse dont on annonce la sortie pour aujourd'hui parvienne à en faire autant.

Résultats d'adjudications.

25 mars 1889. — Entreprise des travaux de construction du nouvel abattoir de Nivelles:

MM. Loria à Nivelles	fr. 38,500.
Lombart à Forchies	» 39,790.
Letroye à Niyelles	» 39,910.
Leduc id.	» 40,812.
Taminiau id.	» 41,095.
Ernaelsteen à Waterloo	» 43,362.

On nous communique, à propos de cette adjudication, quelques observations dont nous entretiendrons dimanche prochain nos lecteurs.

Chronique théâtrale.

L'Université et théâtre libres de Bruxelles qui commencentont sous peu, à la salle Malibra à Ixelles, le *roi Diz* « incohérence légumineuse truculente et légendaire », vient d'engager, comme violon solo, M. Hector Declercq, de notre ville. Le contrat a été signé jeudi dernier.

Voilà un jeune homme qui promet et c'est avec raison qu'une personne nous disait l'autre jour que c'était « un Saint Esprit ».

Mots carrés syllabiques.

Vaste champ de repos où sommeillent les morts.
Tâchons d'en préserver portes et coffres-forts.
Toute plante qui l'est paraîtra sur nos tables.
Ne traitez pas ainsi des choses respectables.

Solution de la charade: PRÉFACE
Ont deviné: Totor et choumaque et Tatt l'perriqui;
Seurasou Frick et Nened; Berdachaud; un ex-fourrier de la garde civique d'Ixelles.
N'a pas deviné: Jacot, qui nous a envoyé comme solution le mot: Mallierbe.

État-civil de Nivelles.

Du 23 au 30 Mars.

NAISSANCES. — Marie-Catherine-Judith-Gh. Maque. — Albert-Charles-Eugène-Gh. Piorseaux. — Bertha-Sophie-Gh. Havaux. — Irma-Sophie-Joséphine-Gh. Paimbanc. — Armand-Georges-Clément-Gh. Dubray. — Emile-Joseph-Désiré-Gh. Laurent. — Fernand-Xavier-Clément-Gh. Melchior. — Georges-Joseph-Désiré-Gh. Gilmont. — Edmond-Gh. Dewamme.
DÉCÈS. — Emile-Auguste-Joseph Vonèche, 45 ans, chef de station, veuf de Marie Fiasse et de Anne-Joséphine Collin, décédé station de Baulers.
Un enfant au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,50 francs — Seigle 11,75 — Avoine indigène, 13,00 — Escourgeon, 16,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,60 — Œufs, les 26, 1,60.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

Bourse de Bruxelles.

Vendredi 29 Mars 1889.

Fonds de l'État des provinces et des villes.	Dates des tirages.	
BELGIQUE. Emprunt. 1 ^{re} série	3 1/2	101.90F
» » 2 ^e »	3 1/2	101.90F
» » 3 ^e »	3 1/2	101.90F
» » »	3	93.10F
» » »	2 1/2	80.00F
Annuités dues par l'État (C ^{te} d')	4 1/2	décembre 115.40F
» » »	»	id. 106.50F
» » »	»	id. 91.60F
» » »	»	id. »
Crédit communal	4 1/2	octobre 109.75F
» » »	»	» 106.50F
» » »	»	» 90.50F
» » »	3 1/2	15 décembre 113.25A
» » »	3	1 février 1 mai 104.00F
» » »	3	1 août 1 nov. »
Chem. de fer vic. 2 1/2 0/0	»	20 avr. 20 août 104.25F
» » »	»	20 décembre »
BRABANT (Empr. de la pr. de)	3 1/2	000.00P
FLANDRE OCCID. »	»	1876 113.00A
HAINAUT »	4 1/2	1874/75 » A
» » »	»	1882 102.50F
NAMUR »	3	1886 87.00P
» » »	»	10 janv. 15 mars 92.25F
» » »	»	10 mai 10 juillet » F
» » »	»	10 sept. 10 nov. »
BLANKENBERGHE. »	4	1 août 102.25A
» » »	1883	15 fév. 15 août 86.00A
BORGERHOUT-LEZ-ANVERS (C ^{te} de)	3	1 mai novembre »
BRUGES (Ville de) »	3 1/2	avril 102.00P
» » »	»	15 janv. 15 mars »
» » »	»	15 mai 15 juillet 93.00F
» » »	»	15 sept. 15 nov. »
CHARLEROI (V. de) »	1890	1 mai 31 octobre 87.25A
DISON (Comm. de) Emp. 1882	3	15 juin 15 déc. »
GAND (V. de) obl. 3 0/0 à p ^r 1868	»	13 jan. 15 avril 104.00F
» » »	»	15 juil. 15 oct. »
» » »	3	1880 5 décembre 98.25F
» » »	»	» 5 juin »
» » »	3	1883 15 mai 15 nov. 99.00A
IXELLES (C. de) Emp. 1880	3	15 mars 15 sept. 86.50P
LAEKEN (») »	1885	15 juin 15 déc. »
LIÈGE (V. de) obl. 2 1/2 à p ^r 1853	»	34 août 94.60F
» » »	»	1 mai 121.50P
» » »	3	1 mai 2 nov. 100.50A
» » »	3	1874 15 fév. 16 août 96.50F
» » »	3	1879 15 déc. 15 juin 96.50F
» » » Emp. 1887	4	r. 2 janv. 1891 00.00P
MALINES »	1885	3 mai novembre 88.50P
NAMUR »	1887	1 décembre 86.75P
OSTENDE Emp. à primes	»	1 mars 1 sept. 29.50A
» » »	»	1 avril 1 octob. 108.00F
» » »	1885	1 mai 1 nov. 86.00A
S ^t -GILLES (C. de) Emp. 1882	3	1 juin 1 déc. 87.00F
S ^t -JOSSE-T ^{re} -N ^{otre} »	1882	3 avril 1 oct. 86.25F
S ^t -NICOLAS (Ville de) »	1880	4 juin décembre »
SCHARBEK (C ^{te} de) ob. 3 1/2, à p ^r 1873	»	2 janv. 2 juillet 49.50F
» » » Emp. 1880	3	15 avril 15 oct. 86.25A
TERMONDE (Ville de) »	4	4 ^{er} lundi d'avril »
THUIN »	1890	1 mars 1 sept. »
TOURNAI » ob. 3 0/0 à p ^r 1874	»	1 mars 1 sept. 48.75F
» » » »	1886	» 1 janvier » A
VERVIERS » » 3 » 1873	3 1/2	1 fév. 1 août 101.50F
» » » Emp. de 1888	4	r. 1 ^{er} juillet 1893 000.00P
VILVORDE » Emp. de 1883	4	15 janvier 101.90A

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire procédera :

Le lundi 1^{er} avril 1889, à 2 heures, chez Hubert Delferrière, cabaretier à Lillois, par devant M. le Juge de Paix du canton, à la vente publique

D'UNE MAISON AVEC JARDIN

situés en cette commune.

A VENDRE

SIX LOTS

de magnifiques terrains à bâtir

situés faubourg de Namur, à Nivelles, le long de la chaussée de cette ville vers Namur, à proximité de la gare de l'Est et de la nouvelle église du St-Sépulcre.

S'adresser audit notaire.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

DE

MAURICIE BERNIER

BOULEVARD DES ARCHERS, NIVELLES

Affiches, Factures, Circulaires, Registres à souches et autres, Bordereaux d'expédition, imprimés administratifs, etc., etc.

Spécialité pour lettres de naissance, de mariage et de décès.

CÉLÉRITÉ. — TRAVAIL PARFAIT.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES.

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÊLER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

On peut se procurer L'ACLOT, chez MM. Vinclaire-Rucloux, grand'place, Albert Chapelain, au grand Belgrade faubourg de Soignies et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Payements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons: le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,

pour hommes,

cheviote, pure laine croisée, col soie,

id. bordé, soigné,

id. bordé, double satin français,

id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,

pour enfants,

pour hommes, très soigné,

grand choix de vêtements noirs, soigné,

PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.

depuis 10 fr.
" 20 "
" 27 "
" 30 "
" 33 "
" 35 "

depuis 6 fr.
" 18 "
" 24 "

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER